

La Restauration Scolaire

Année scolaire 2016-2017

Tarifs basés sur le quotient familial (QF) du barème social et familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Le délai de modification ou d'annulation des réservations est fixé à 1 jour ouvré.

Une surfacturation de 50% sur le prix unitaire du repas sera appliquée pour tous les repas consommés ET non réservés dans la limite du délai imposé.

Tranches des QF	Tarifs 2016/2017
QF jusqu'à 350 €	0,70 €
QF entre 350,01 € et 450 €	1,00 €
QF entre 450,01 € et 550 €	1,30 €
QF entre 550,01 € et 650 €	1,60 €
QF entre 650,01 € et 800 €	2,00 €
QF entre 800,01 € et 1 000 €	2,30 €
QF entre 1 000,01 € et 1 300 €	2,40 €
QF entre 1 300,01 € et 1 600 €	2,70 €
QF entre 1 600,01 € et 2 000 €	2,80 €
QF entre 2 000,01 € et 2 500 €	2,90 €
QF supérieur à 2 500 €	3,10 €
Extra-muros	6,70 €
Enfants MEA, IEM, Institut des Jeunes Sourds, CLIS extra-muros, Itinérants (non soumis à la surfacturation pour absence de réservation)	3,10 €
PAI avec panier repas	gratuit
Personnel intervenant pendant le temps scolaire	6,70 €

➤ Je réserve et je mange : je paie le coût de mon repas



➤ Je réserve mais je ne mange pas : je paie le coût de mon repas



➤ Je réserve, je ne mange pas mais je justifie mon absence : je ne paie pas



➤ Je ne réserve pas ET je mange : je paie le coût de mon repas + la surfacturation

